

Qui était J.C. Romand, l'auteur de la devise : Vivre en travaillant ou mourir en combattant ?



Qui était J.C. Romand, l'auteur de la devise : Vivre en travaillant ou mourir en combattant ?

Mardi 15 novembre 2011

Mairie du 1er arrondissement - Salle du Conseil

Par Robert Luc - Conteur de rues, journaliste et spécialiste de la Croix-Rousse, secrétaire de Tourisme Croix-Rousse et co-fondateur de Novembre des Canuts

- Qui était Jean-Claude ROMAND ? -

Nous nous attacherons particulièrement à ces mots prononcés par Jean-Claude ROMAND, traduits dans toutes les langues, aujourd'hui encore écrits, proclamés, chantés, analysés, utilisés parfois, soumis à des interprétations les plus diverses, ces mots qui s'attachent pour toujours aux canuts :

« **Vivre en travaillant ou mourir en combattant** »

Qui était celui qui en fut l'auteur ?

Qu'elle fut son action pendant les 3 jours de la révolte ?

Comment se termina pour lui la révolte des canuts ?

Mais d'abord quelle source utiliser pour mieux le connaître ?

Le plus simple : son livre ! C'est grâce au procureur du roi, Edouard Servan de Sugny, qui en fut l'éditeur en 1846 qu'aujourd'hui on peut lire son livre : « **Confession d'un malheureux. Vie de Jean-Claude Romand. Força libéré. Ecrite par lui-même.** »

Servan de Sugny né en 1799, la même année que Romand, a lui écrit une Ode au roi sur la bonté, la sagesse et la fermeté qui ont inspiré le discours de Louis XVIII à l'ouverture de la session de 1816. Autres livres dont il fut l'auteur « La Gerbe Littéraire » (1841), « Ma vie judiciaire » (1847) , mais ce qui nous intéresse particulièrement ici est ce qu'il publia en 1946 « Confession d'un malheureux ; Vie de Jean-Claude Romand, força libéré, écrite par lui-même »,

- La rencontre de Servan de Sugny et Romand -

La « véritable confession » de Romand est précédée d'une introduction assez longue qui donne un éclairage sur les circonstances qui ont amené Servan de Sugny à être en possession du manuscrit et les

Conférence

Qui était J.C. Romand, l'auteur de la devise : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant ?*

raisons qui l'ont amené à rendre visite à J-C Romand, par « *une sombre et froide journée de la fin d'automne, mieux vaut dire l'hiver.*

*Les vents mugissaient, déchaînés. La nature était profondément triste et moi j'étais comme la nature. »*

Servan de Sugny se sent « triste » car au bout de 15 ans d'activité au ministère public, il s'interroge sur ses résultats.

« *Quel bien as-tu produit ? » Tu as fait punir bon nombre d'individus, tu as envoyé dans les prisons, au bagne, sur l'échafaud, mais combien en as-tu corrigé ? Pas un seul ! »*

Il confie aux lecteurs qu'il « *Remercie la Providence qui pour le récompenser de n'avoir pas désespéré de l'humanité déchue, l'a fait rencontrer sous ses pas un homme qui a réalisé à ses yeux les idées qu'il s'était formées à cet égard. Cet homme, c'est Romand. »*

Pour lui Jean-Claude Romand est : « *Né dans la classe de ceux à qui le travail des mains est nécessaire pour vivre, il rêva une position indépendante, de doux loisirs, la domination même sur ses semblables, et ce n'est pas là encore qu'a été son crime. »*

Pour Servan de Savigny il y a plus grave :

« *On peut toujours rêver, tout le monde peut s'abandonner en imagination aux chimères qui lui plaisent le plus. »*

Non pour lui le crime c'est : « *qu'un jour il voulut, les armes à la main, transformer ce rêve en réalité. On le vit, nouveau Spartacus, promener dans une de nos plus grandes et plus florissantes cités le meurtre et la désolation, lutter contre les forces légales de son pays, animer du geste et de la voix d'autres révoltés comme lui, travailler à faire crouler le gouvernement régulier pour y substituer le règne de la violence et du despotisme populaire. »*

Accompagné par les vents mugissants et même déchaînés, le magistrat fait atteler son cheval à un traîneau et le voila parti dans le Haut-Bugey pour retrouver Romand qui habite depuis sa sortie du bagne à Montréal, son village natal.

Une fois arrivé à Montréal et s'être fait indiquer le demeure de Romand, il va dans un premier temps jeter un œil discret. « *Je descendis de mon traîneau et gravis les quelques marches qui conduisent à la porte d'entrée. Toutefois, avant de frapper, je veux considérer l'extérieur de cette habitation. Je vois avec plaisir qu'un certain ordre et même un véritable goût a présidé à son arrangement. »*

Une fois entré, Romand va l'accueillir avec civilité « *Il a deviné que c'est l'homme des encouragements et non celui de la menace et du réquisitoire qui a franchi le seuil de sa demeure. »*

Il voit de nombreux indices qui prouvent qu'il peut y avoir chez les anciens bagnards un désir de normalité. Et la normalité pour notre procureur du XIXème siècle se décrit ainsi : « *malgré l'exiguïté du local, tout y est en ordre, chacun*

*paraît remplir ses devoirs vous avez encore vos ciseaux de tailleur à la main, votre femme se livre aux soins du ménage, votre belle-mère est occupée à filer ».*

Il ne manque que les chères têtes blondes pour que le tableau soit le symbole de la famille, Elles arrivent.

Il y avait une petite fille de 5 ans : « *une fine chevelure blonde qui pressait un livre sur son sein et paraissait apprendre quelques chose par cœur. »*

Il y avait un petit garçon, Benjamin il a trois ans et pendant que sa sœur récite une poésie devant le procureur du roi, il demande à manger.

Qui était J.C. Romand, l'auteur de la devise : Vivre en travaillant ou mourir en combattant ?

« J'ai faim ! ».

Ce simple cri va provoquer chez le procureur du roi une impression extraordinaire.

« Il me rappela que 14 ans auparavant un vol fut commis à Lyon par un homme dont les entrailles étaient depuis 30 heures vides de nourriture ! Et cet homme je l'avais devant les yeux. »

Ce vol perpétré en 1831, nous allons en reparler plus tard.

Mais revenons à la chaumière de Montréal. Peu à peu va se créer, au dire du visiteur un climat de confiance qui permettra à Romand de s'exprimer sur des sujets qui dessine un peu mieux sa personnalité.

Par exemple : alors que le magistrat assure à Romand que son repentir et sa bonne conduite ont largement racheté cette faute d'un instant aussi bien que ses torts politiques, il réplique :

« Si la religion couvre d'un pardon sublime, le monde est sans pitié pour l'homme qui a eu le malheur de faillir et d'encourir une condamnation infamante.

Fût-il revenu aux sentiments les plus vertueux, aux principes les plus irréprochables.

Fermant les yeux au présent et refusant de les porter sur l'avenir, ce monde ne les tient ouverts que sur passé déplorable.

Il semble dire à l'homme : « Tu as violé les lois une fois, donc tu es capable de les violer sans cesse.

Tu as été frappé une fois par la justice donc tu es à jamais noté d'infamie. Chacun doit s'éloigner de toi. C'est un forçat libéré dit-on ! »

Le dialogue entre le forçat libéré et le magistrat continue. Jean-Claude Romand noircit à loisir son passé et à propos du vol, il dit : « Dieu tenait sans doute à châtier son orgueil et mes mauvaises passions et il a permis que je me fisse voleur pour devenir plus tard galérien ».

Il y a dans cette introduction au récit de Romand beaucoup de ce type de réflexion, de ces actes de pénitence.

Dans ce dialogue on s'aperçoit que Romand a une vie exemplaire, les « certificats de bonne conduite », ces attestations obligatoires pour ceux qui reviennent du bagne en sont un exemple. Le curé, le maire, un juge de paix, un manufacturier, un propriétaire, le médecin, le préposé aux douanes, les religieuses de Saint-Joseph, le greffier de justice, le conseiller général de l'Ain, le major de la 3<sup>ème</sup> légion de la Garde Nationale... Tous soulignent son intégration et sa bonne conduite.

En même temps il continue ses réflexions, notamment sur la condition des prisonniers et particulièrement des bagnards. D'ailleurs Servan de Sugny publiera « Les idées d'un forçat libéré au sujet de la réforme pénitentiaire » où Romand préconise entre autres que le détenu soit visité dans sa cellule par l'aumônier et les divers employés de la prison, auxquels on pourrait ajouter quelques personnes du dehors telles les membres d'associations charitables et même des parents du prisonnier. Ce qui importe également pour lui, c'est d'assurer la non-communication des détenus entre eux.

Cette rencontre entre le procureur du roi et le forçat libéré va durer deux heures et s'achèvera par la remise du manuscrit de Romand à Servan de Sugny. Quand à l'introduction à la Confession d'un malheureux, elle se termine par ces mots, très symbolique d'un état esprit :

Qui était J.C. Romand, l'auteur de la devise : Vivre en travaillant ou mourir en combattant ?

« ...le produit de la vente de cet ouvrage, s'il se vend, sera consacré à adoucir la position de l'infortunée famille dont je viens de peindre l'intérieur. »

- L'adolescence de Romand -

Dans sa «Confession d'un malheureux», Romand nous livre quelques mots sur son enfance et adolescence, ce qui nous permettra de mieux comprendre par la suite ses motivations.

Fils unique d'une famille modeste, son père était cocher chez « *m'sieur le comte* ». C'est un enfant précoce puisqu'à 10 mois « *j'articulais une grande quantité de mots et je trouvais des expressions propres à rendre mes petites idées* ».

On apprend à travers ses mémoires qu'il était un enfant sage, sans problème particulier, avec une foi inébranlable, presque naïve .

A 15 ans ses parents jugèrent qu'il était temps qu'il apprenne un métier et après quelques hésitations, c'est celui de tailleur d'habit qui fut retenu. Il part ainsi en apprentissage à Nantua, dans l'Ain. Il se révèle alors particulièrement doué puisqu'après 5 mois d'apprentissage seulement il habille son père des pieds à la tête.

Un évènement va bouleverser cet être qui paraît d'une grande sensibilité. « *Quelques tourments amoureux au moment de l'adolescence, ce qui n'est pas particulièrement original, si ce n'est qu'il culpabilise énormément et à tout propos imagine qu'il est dans le pécher.* »

Quelques mois avant qu'il passe du statut d'apprenti à celui d'ouvrier, sa mère qui se réjouissait de voir son unique enfant réussir et avoir un bon métier, meurt. Le choc est très fort et dans son livre, Romand consacre plusieurs lignes à cette période douloureuse, d'autant plus que seulement après 3 mois de veuvage son père se remarie.

Il écrit : « *Non, il n'est point de bonne belle-mère ; j'éprouvais dans toute sa rigoureuse acception, cette vérité proverbiale.* »

Son apprentissage terminé il revient au pays où il ne tarde pas à ce faire une clientèle...Mais l'amour est là, tapis dans les fourrés du Haut Bugey. Il s'éprend d'une jeune fille employée comme femme de chambre au service de « *M'sieur le comte* ».

Voilà comment il décrit cette situation :

« *Un orgueil funeste à l'homme, un vice odieux qui dénature ses penchants les plus naturels, me fit désirer de l'épouser... plutôt que la simple paysanne qui avait déjà reçu mes serments.* »

Il ajoute, non pour se justifier mais souligner combien son comportement était condamnable :

« *Mais que voulez-vous, l'une était plus élégamment costumée que l'autre et j'étais flatté de me voir l'objet de ses attentions.* »

Alors vont se succéder dîners en cachettes, au frais de m'sieur le comte, il va sans dire, et plus, si l'on en croit ses aveux : « *un des principaux moyen que cette jeune fille mettait en œuvre c'était de stimuler ma*

Qui était J.C. Romand, l'auteur de la devise : Vivre en travaillant ou mourir en combattant ?

*gourmandise et de fasciner mes sens.* » Ils envisagent le mariage, mais avant cela, Romand, veut se rendre à Lyon pour se perfectionner « *y prendre le coup de ciseaux des grandes villes* ».

Les adieux sont déchirants, les larmes aux yeux et « *tendre promesses de nous aimer éternellement* » la diligence de Romand s'éloigne.

- Romand cherche sa voie -

On retrouve notre Jean-Claude Romand sur le pont Morand à Lyon, un matin de septembre. Il est à la recherche du domicile d'un cousin germain à sa mère.

Un échange de bon procédé puisque lors du siège de Lyon en 1793 le cousin s'était gravement compromis et fut alors hébergé chez eux. Il trouve rapidement du travail chez un tailleur où il va rester 5 mois... le temps d'oublier la chambrière de m'sieur le comte et de s'intéresser ...à la femme du tailleur chez qui il travaille. « *Elle était si jolie !* »

Seulement, Romand commence à culpabiliser à l'idée de provoquer un adultère. Tant et si bien qu'il décide de rentrer à Montréal, pour une courte durée cependant car l'accueil qui lui est réservé n'est pas celui auquel il s'attendait : « *j'y avais retrouvé une marâtre devenue plus méchante jusqu'à vouloir me trancher la nourriture.* »

Le petit villageois à changé, le village est trop petit, il lui faut de l'espace, il lui faut une grande ville qui corresponde à son désir de « *courir après la fortune, après les aventures, après l'imprévu.* » Et cette grande ville, c'est bien sûr, Paris.

Des rêves de fortune plein la tête, il se rend à pieds à Châlons-sur-Saône puis en voiture jusqu'à Auxerre où il emprunte une diligence particulièrement inconfortable que l'on nomme une patache ; Il arrive dans la capitale à la Saint-Jean de l'année 1820.

Il trouve une place comme garçon tailleur. Ce qui ne l'empêche pas de vivre à Paris grand train. Il travaille, certes, mais ses revenus sont aussitôt dépensés en toilettes soignées. « *Mes toilettes soignées et mon physique qui n'était pas sans agrément me permirent d'être redevable d'assez bonnes fortunes où de grandes dames ne dédaignèrent pas de jouer un rôle actif à mon profit.* »

C'est peut-être au jardin des Tuileries qu'il nous faut nous rendre pour comprendre le chemin qui conduira Romand, des dames riches et généreuses, aux canuts de la rue du Mail ou de la montée de la Grande Côte.

Sur un banc des Tuileries, il commente avec un ami les articles du quotidien « Le Constitutionnel ». Il aime ces longues tirades en faveur de la liberté et contre les Jésuites. Est-ce les prémices d'un comportement qui le conduira le 21 novembre 1831 place de la Croix-Rousse ? Peut-être.

Il s'ennuie à Paris « *je reste un simple garçon tailleur* » constate-t-il. Et quand on lui propose à Provins un emploi de contremaître, il n'hésite pas. D'autant que son salaire mensuel est de 30 frs, nourri et logé et sans compter les pourboires.

Conférence

Qui était J.C. Romand, l'auteur de la devise : Vivre en travaillant ou mourir en combattant ?

A Provins, « *Sa petite moustache frisée* » va faire des ravages. Elle et lui séduisent une jeune femme « *d'une classe supérieure à la mienne* ». Seulement cette charmante femme est mariée ! Qu'importe ! L'amant et la maîtresse prennent la fuite, direction... Paris.

Spectacles, bals publics, on ne s'ennuie pas.

Mais Romand ne se contente pas de cette situation, il aspire à une destinée plus grande.

Un ami le conseille : « *pour ta carrière rien ne vaut le mariage avec une demoiselle dont le père parvenu et riche n'arrive pas à caser.* »

Il se débarrassa alors de la dame de Provins. Mais ce fut moins facile qu'il ne se l'imaginait de trouver la fille d'un riche homme.

Il se console dans les bras d'une modiste. Cette jeune modiste va s'avérer une personne non dénuée de projets grandioses qui vont entraîner J-C Romand en faillite ! A l'époque c'est la prison de Sainte Pélagie qui l'attend (c'est la même prison où vont séjourner les accusés du printemps 1834). Mais, par chance, un monsieur, va racheter ses dettes. Et dans la foulée, son épouse, remarquable femme d'affaires, lui conseille de retourner dans le Haut Bugey. Ce qu'il fit. Il ne resta qu'un mois à Montréal, suffisamment de temps pour vendre l'héritage maternel et priver ainsi son père de ce bien commun.

De retour à Paris, il va connaître l'autre facette de l'adultère, bien moins agréable quand on se trouve dans le rôle du mari trompé.

« *Ma femme sortie en même temps que le visiteur. Un soupçon s'empara de moi. Je les suivis pas à pas et je vis qu'ils entraient dans l'impasse derrière la Banque de France. Je n'étais pas très éloigné d'eux. Je les vis s'embrassant tendrement.* »

Il rompt alors définitivement avec sa femme, et va s'installer au n°9 de la rue Notre-Dame-des-Victoires. Malgré cette vie agitée, il reste un excellent tailleur d'habit. Et quand il se met à travailler sérieusement, ses créations ont quelques succès. Ainsi dans le Journal des Modes on peut voir une gravure ainsi commentée : « *Habit sans fausses poches et manches à gigot ; pantalon plissé sur le côté, de l'invention de Mr Romand tailleur rue Notre-Dames-des-Victoires 9.* »

C'est à cette occasion qu'un tailleur lyonnais de sa connaissance passant par Paris, lui propose une place de premier garçon...à Lyon !

Ses commentaires sur son retour à Lyon montrent qu'il avait le sens de la formule. Il écrit dans son livre à propos de ce retour à Lyon : « *Plût à Dieu que je n'eusse toujours résisté à cette proposition ! Plût à Dieu que je n'eusse pas remis les pieds à Lyon, dans cette ville si funeste pour moi qui devait être le dernier écueil de ma vertu et le tombeau de mon honneur.* »

- Le retour à Lyon -

Arrivé à Lyon, il se rend dans le magasin du tailleur pour y prendre la fonction de premier garçon. Cette visite est prometteuse. Le magasin est situé place des Célestins, à l'entresol du Café parisien. Il loge dans une chambre au 5<sup>ème</sup> étage.

Conférence

Qui était J.C. Romand, l'auteur de la devise : Vivre en travaillant ou mourir en combattant ?

Va-t-il trouver enfin une vie sereine, s'éloigner des soucis financiers ?

Et bien non ! Romand ne tarde pas à voir défilé dans le magasin les créanciers et un beau matin il constate que le tailleur et son épouse ont filé en toute discrétion.

Les créanciers vont alors lui proposer de reprendre le magasin en location ainsi que la chambre. Son talent incontestable va l'inciter à accepter et en effet le magasin repart. « *Je travaillais et me trouvais aussi heureux qu'on peut l'être dans mon état.* »

Mais il ajoute : « *...mais un génie malfaisant devait venir me poursuivre ou plutôt c'est moi ! C'est mon peu de sagesse. C'est mon orgueil immodéré qui me créa ce génie malfaisant.* »

Ce « génie malfaisant », c'est les réunions auxquelles il prend part les dimanches et parfois la semaine où l'on y discute assez librement de politique.

Un libéralisme prononcé, alimenté par la lecture des journaux de l'opposition (nous sommes en 1827 pendant le règne de Charles X) ou de pamphlet. On y chante même les œuvres de Béranger. En un mot : « *...on se montait contre l'ordre de choses établi.* »

A 27 ans, il est un homme attaché à certains principes prônés par l'opposition de l'époque. Il a beau multiplier les actes de contrition, on voit bien que sa présence dans ces temps prérévolutionnaires, est loin le fruit du hasard. D'ailleurs une anecdote confirme cette impression : « *Un soir dans une assemblée, un ouvrier en soie m'adressa cette superbe allocution :*

« *Et toi, Romand, avec ton air rêveur, on dirait que tu n'es pas partisan des idées libérale ?...Tu ferais, je crois, triste figure dans une révolution !*

*Peut-être pas autant que toi ! » Répondis-je vivement. »*

Et d'ajouter : « *En 1830, lorsque l'on se mit sur la défensive à Lyon, à l'occasion des ordonnances de juillet, et en 1831, aux fatales journées de novembre, mon questionneur se tint enfermé chez lui. C'est que les grands parleurs ne sont pas en général ceux qui agissent le plus au moment du danger.* »

De 1827 à 1830 ses affaires se gâtèrent par degré jusqu'à la catastrophe finale.

Après le passage d'un huissier, il ne lui resta qu'un lit et les outils de sa profession.

« *J'eu des larmes de rage et de haine forcenée contre le gouvernement* » écrit Romand qui bien entendu ajoute : « *un gouvernement bien innocent à coup sûr de ma ruine et tous mes malheurs.* »

- Le début de son engagement politique -

C'est à ce moment là, bien que dans son ouvrage il qualifie cette attitude de « folie », de « crime », que son engagement s'affirme.

« *Je me jetais à corps perdu dans la politique et n'entendis plus qu'une émeute populaire pour y prendre la plus large part possible !* »

Conférence

Qui était J.C. Romand, l'auteur de la devise : Vivre en travaillant ou mourir en combattant ?

Les fameuses ordonnances juillet 1830 promulguées par Charles X vont lui en donner l'occasion. Dans ces ordonnances on trouve, entre autres, la censure sur toutes les publications, la modification de la loi électorale qui oblige notamment au vote à bulletin...ouvert.

Une forte opposition se manifeste alors qui aboutira à la chute de Charles X et l'arrivée de celui qui au mois d'août 1830 sera proclamé roi de France, Louis Philippe.

Quand la nouvelle de la résistance aux ordonnances arrive à Lyon et que le courrier de Paris apporte et déploie un petit drapeau tricolore, Romand est là. Il va même se précipiter pour l'embrasser ce petit drapeau mais un homme âgé va le devancer.

Certainement un ancien de la Grande Armée Napoléonienne. « *Il était juste qu'il eût les prémices de ce baiser patriotique* » conviendra-t-il.

Romand est par la suite incorporé dans la deuxième compagnie de grenadier de la 3<sup>ème</sup> légion. Sa mission est la première garde au poste de l'Hôtel de Ville. Avant de s'y rendre il dénicher chez un avocat un grand sabre de cavalerie.

Il l'accroche à sa ceinture, le fusil est sur son épaule. Il est placé côté Terreaux et voilà que vers 9 heures du matin arrive un monsieur décoré et couvert d'un chapeau à larges bords :

« *On n'entre pas !* » fait Romand.

« *Je suis le maire* » répond le monsieur décoré.

« *Je ne vous connais pas* » rétorque Romand.

Il fallut que le chef de poste intervienne pour que Prunelle, le nouveau maire, puisse entrer. On le voit, il ne badine pas avec la discipline.

Il profite de sa première nuit de garde pour réfléchir aux idées républicaines.

« *L'égalité, voilà ce qui me séduisait le plus. J'entendais non pas l'égalité devant la loi, la seule raisonnable et la seule possible, mais celle qui consiste à prendre à ceux qui ont, pour donner à ceux qui n'ont pas* ».

Il a beau quelques lignes plus tard dire à ses lecteurs, notamment son éditeur :

« *Sous la double emprise des passions politiques et de l'intérêt personnel, le jugement de l'homme se pervertit, et le sentiment naturel d'équité, qui le guidait d'abord, lui échappe tout-à-fait* ».

Comme garde national son emploi du temps est chargé : De nombreux exercices à Bellecour, à Perrache, il est complètement absorbé par cette activité et ce au détriment de son travail. Tant et si bien qu'il ne tarde pas à vivre en quête de secours de différents côtés : « *A la ferme de la Part-Dieu située sur la commune de la Guillotière où de gros morceaux de pain m'étaient donnés* »

Un soir il va accomplir un geste qui va lui faire franchir, écrit-il dans ses Confessions, *les limites de l'honneur !*

Affamé et assoiffé depuis plus de 24 heures, il raconte alors :

« *...j'aperçu une planche de la fermeture d'un magasin qui remuait. Je ne pouvais deviner la cause de cet ébranlement, lequel était en réalité occasionné par un vent qui soufflait alors. M'étant approché, je vis*

**Qui était J.C. Romand, l'auteur de la devise : Vivre en travaillant ou mourir en combattant ?**

*que la barre de fer qui d'ordinaire assujettit les fermetures de magasin, avait été oubliée. J'écartais la planche et à la clarté d'un réverbère vis briller l'intérieur d'un magasin de quincaillerie. J'ôtai la planche, je donnai un grand coup de poing à un carreau de vitre qui vola en éclat. J'allongeais le bras, et un vol fut consommé. »*

Avec le produit de ce vol qui se monta à 8 francs 50 cts il put pendant quelques jours encore, ne pas mourir de faim.

**- Octobre 1831 et les trois jours de révolte -**

Romand va être à la fois un témoin incomparable et un acteur de la révolte. Quand on lit son ouvrage un grand nombre de chapitres sont pleins d'actes de contrition, d'auto flagellation, d'appel à la punition qui parfois cause un vrai malaise. Quand il parle des 3 jours de la révolte, c'est une autre littérature et on peut estimer qu'il fut un des leaders

Il suit avec attention les négociations présidées par Bouvier-Dumolard, préfet de Lyon, sur le tarif. Il est très proche des ouvriers de la Croix-Rousse au point d'entendre le dimanche 20 novembre à 10 h du soir, sur le Tapis de la Croix-Rousse, quatre chefs d'atelier, se dirent mystérieusement : « *Adieu ! À demain !* »  
- **Le lundi 21** : à 8 heures du matin, il est en compagnie d'un ex sergent de la garde nationale pour se rendre chez un lieutenant des canonnières.

Ils le trouvèrent en train de fourbir ses armes et déployer son uniforme. Ce lieutenant était donc en service en prévision de trouble. Romand tente de le convaincre de ne rien tenter contre les ouvriers en soie qui ne veulent manifester que pour obtenir l'exécution du tarif.

« *Sans aucun actes hostile* » précise Romand. L'autre campe sur ses positions :

« *Je vous l'ai dit, j'ai reçu des ordres, mon devoir...* »

« *Votre devoir peut plier lorsqu'il s'agit d'être en présence de ses frères* » rétorque notre tailleur d'habits.

Et comme le lieutenant ne répond rien, il lui lance :

« *En ce cas, nous nous trouverons en présence !* »

A propos de ce lieutenant, Romand nous conte sa fin tragique.

*C'est le mardi 22, montée Saint-Sébastien. Une batterie est mise en place pour faire feu sur les ouvriers qui ont été refoulés en haut de la St Sébastien. Le lieutenant qui commande la décharge est reconnu par les ouvriers. Il est en effet chef d'un café fréquenté par les ouvriers en soie. C'étaient eux qui l'avaient mis dans l'état de prospérité où il se trouvait. Et maintenant il venait les mitrailler !* » Commente Romand. *Les canonnières hésitent à allumer l'étincelle électrique. Alors le lieutenant arrache la mèche de celui qui la tient et met lui-même le feu à la pièce. Les ouvriers font feu en même temps. De nombreuses victimes restent sur le carreau ! Dans ce nombre le lieutenant qui est blessé à la cuisse, il se relève pourtant, fait recharger les pièces et commande une nouvelle décharge ; les ouvriers ripostent et le lieutenant reçoit une seconde et cette fois mortelle blessure.*

**Qui était J.C. Romand, l'auteur de la devise : Vivre en travaillant ou mourir en combattant ?**

Revenons au lundi 21, sur le plateau de la Croix-Rousse.

Un poste de militaires de la ligne occupait le corps de garde de la barrière de la Croix-Rousse, près de la place des Bernardines. Il fut relevé par un piquet de la garde nationale. D'après Romand, militaires et membres de la garde nationale, fraternisent en buvant quelques verres. Même pas mal de verres. La place de la Croix-Rousse est à deux pas et de nombreux canuts sont présents. Les gardes nationaux, en vidant leurs verres portent des toasts humiliant aux ouvriers en soie :

« A ta santé, canut ! »

« A ta santé, ventre de fromage blanc ! »

« Ah ! Tu veux le tarif ! On t'en foutra ; il est là-dedans, ton tarif » en désignant leurs gibernes.

La tension s'accroît, et un coup de fusil part des premiers rangs du poste sur les ouvriers qui s'armèrent de pierres.

Très rapidement nous raconte Romand les barricades furent érigées, la générale fut battue en ville.

Et lui que fait-il ? Se contente-t-il d'observer ?

« Je n'étais pas encore armé et ne pris part à ce conflit préliminaire que par le parole et par la plume. Je haranguai le peuple et composai des proclamations. »

Il est présent quand le préfet Dumolard et le général Ordonneau se présentèrent vers les ouvriers sur le deux heures de l'après-midi. « C'est moi qui contribuai le plus à les faire retenir prisonniers l'un et l'autre pour nous servir d'otages. »

C'est ce jour là qu'il propose d'inscrire sur le drapeau des ouvriers ces mots : « **Vivre en travaillant ou mourir en combattant !** »

A la fin de cette première journée où pour l'instant les insurgés sont seulement maîtres de la place des Bernardine, il rentre chez lui 4 rue Saint-Pierre (la rue Paul Chenavard aujourd'hui)

- **Le mardi 22** : à la pointe du jour, après avoir mis dans ses poches quelques cartouches, il se prépare à rejoindre le plateau croix-roussien quand brusquement arrive dans sa chambre une jeune femme avec laquelle il avait quelques relations qui lui supplie de ne pas retourner aux combats. Il a alors cette réponse qui ne manque pas de grandeur :

« Vous avez l'adresse de mon père. Si je ne réparaiss pas écrivez-lui que j'ai pris part aux évènements de Lyon, en Vrai républicain et pour la cause du peuple... que je suis peut-être mort ! »

Une fois dehors il se rend rapidement compte qu'il n'est pas aisé d'atteindre la colline. Les soldats de la ligne, des dragons et des gardes nationaux sont partout.

« Je parcourus successivement les quartiers de la place Neuve des Carmes près de la Grande Côte, le bas de la montée des Carmélites et revins essayer le passage de la rue du Griffon et de là par la Côte Saint-Sébastien. Je ne pus réussir. »

Conférence

Qui était J.C. Romand, l'auteur de la devise : Vivre en travaillant ou mourir en combattant ?

Quand il arrive rue Puits Gaillot, il entend le premier coup de canon tiré en direction des Brotteaux par la batterie de l'entrée du pont Morand.

Il poursuit sa route, désireux de participer aux affrontements. Il passe rue du Gare, emprunte la place du Collège, affronte verbalement un marchand tailleur de la garde national qu'il connaît, arrive rue Gentil, monte jusqu'en haut de la rue de la Gerbe où il essuie avec d'autres, une décharge des soldats de la ligne. « *Il est temps de s'armer, de se défendre* » dit-il au petit groupe.

Il quitte cet endroit pour rejoindre le quai de la rive gauche de la Saône, au bas du pont de la Boucherie des Terreaux. De nouveau un groupe d'hommes sans arme et de nouveau il essuie une décharge des soldats qui étaient arrivés sur le quai, par la rue des Augustins. Ayant une fois encore tenté de convaincre ses compagnons du moment, de s'armer, sans succès, il se dirige vers la rue Basse Grenette (rue de Brest). Un peloton de militaire est placé au milieu de la rue Grenette, à l'aboutissement des rues de l'Aumône et des Quatre-Chapeaux et fait feu sur un groupe au fond de la Grenette. Il quitte brusquement le secteur et se dirige rue Saint-Dominique (rue Emile Zola aujourd'hui).

Là, un nombre considérable de personnes se trouvent devant le magasin de Monsieur Brunéel, armurier. Romand réclame des armes. Il s'entend dire qu'on s'était emparé de celles qui se trouvaient au magasin et qu'on ne pouvait plus en avoir. Il n'apprécie pas du tout et décide de monter au 1<sup>er</sup> étage où se trouvent les appartements et les ateliers.

Il frappe à la porte :

« *Je demande une arme, dis-je. On m'a tout pris ce matin répond le propriétaire, la populace a dévalisé mon magasin. – C'est possible, mais moi, je ne viens point ici pour vous dévaliser, et je dois faire exception.* »

Il est convaincant et promet de rendre l'arme s'il n'est point tué. On lui donne une carabine, en parfait état de service, qu'il cache pour ne pas susciter des convoitises, sous sa redingote. Il se rend aussitôt rue des Quatre-Chapeaux où un groupe d'ouvriers s'est formé, sans arme.

Quelqu'un aperçoit sa carabine, on le prend aussitôt pour un commis-négociant : « *Il faut le désarmer ! Il va se battre contre les ouvriers !* » Romand recule, prend la carabine par le bout du canon : « *Le premier qui approche va s'en repartir ! Insensés ! Je suis du peuple et pour le peuple !* »

La confiance renaît.

On lui indique la position des militaires qui ont déjà fait feu. Il charge son arme. La détonation de sa carabine est saluée par des acclamations. Tout en rechargeant son arme, il court en direction des halles de la Grenette. Il franchit le portail et se retrouve nez à nez avec un peloton de soldats.

Son coup de carabine part en même temps que la fusillade du poste des soldats. Il reçoit de nouveau bravos et il récolte deux trous, des traces de balles, dans la jupe de sa redingote.

Après quelques échanges de tirs violents, le poste de la ligne se replie du côté de la place des Cordeliers. Romand emprunte la rue Grenette, passe devant la pharmacie Guilliermond.

On le fait entrer, on lui fait boire un verre de vin mêlé d'eau. Des militaires blessés sont également là. Et comme des insurgés, eux aussi dans la pharmacie, injurient les soldats en leur reprochant d'avoir tiré sur le peuple, Romand s'interpose en expliquant que les soldats avaient été fidèles à leur consigne et s'étaient

Conférence

**Qui était J.C. Romand, l'auteur de la devise : Vivre en travaillant ou mourir en combattant ?**

parfaitement conduits. Mais grandeur d'âme ne veut pas dire naïveté et il fait saisir les armes et les munitions des soldats et les répartit entre les insurgés.

Un peu plus tard, c'est un garde nationale qui lui doit la vie. En effet alors que ce dernier était à deux doigts d'être lynché, il se présente et les menaces cessent. Il a acquis une certaine autorité.

*Les combats font rage sur la place des Cordeliers. Je suis présent mais je suis secondé par des hommes armés. L'armée est obligée de reculer et les soldats disparaissent dans les rues et les allées. C'est à ce moment là, que je m'aperçois que ma main saigne. Une simple égratignure. Le maître de l'Hôtel du Cheval Blanc me fait un pansement sommaire. Et me voilà reparti place du Concert où stationne une foule considérable d'insurgés. Et quand j'arrive je suis accueilli par ces cris :*

*« Voilà celui qui, seul, a repoussé le poste de la rue Grenette. Bravo, bravo! »*

*Je deviens tout naturellement à ce moment là, le chef d'un groupe. D'ailleurs ma première question est : « Voyons où en sont les affaires ? » On m'assure que la retraite des troupes est générale sauf du côté du pont Morand, dans la Maison Oriol, où reste encore des soldats et des gardes nationaux. Après discussion, il est décidé de ne pas poursuivre pour l'instant le combat et d'attendre le lendemain. »*

Bien qu'épuisé Jean-Claude Romand va encore se distinguer :

*« Il chasse ce qu'il appelle les hommes-vautour ceux qui viennent dépouiller les cadavres »*

*« Il évite qu'une baraque en planche près de la voute du collège ne soit incendié » « Il fait disperser les fagots mis par les insurgés devant le café La Perle pour l'incendier, coupable d'avoir hébergé des gardes nationaux. »*

En cette fin de deuxième journée d'émeute, les forces réunies de l'armée étaient concentrées sur l'Hôtel de Ville et dans les rues adjacentes.

A trois heures du matin, Romand assis près du feu de bivouac, la carabine placée perpendiculairement sur ses genoux, ses deux mains collées sur cette arme et soutenant sa tête, fut tiré brusquement de sa rêverie par les cris :

*« Aux armes ! Aux armes ! »*

A ce moment l'armée déboucha du côté de l'Hôtel de Ville et les insurgés durent se disperser. En fait l'armée commandée par le général Roguet opérait sa retraite par le faubourg Saint-Claire. Comme il n'y avait plus rien à faire en ville, Romand regagna son domicile et se coucha tout habillé.

- **Le mercredi 23 novembre** : Au matin, il fut rapidement informé que la ville était aux insurgés. En sortant il passa devant la maison Oriol en flamme et monta sur le plateau de la Croix Rousse. Il s'aperçu alors que le bruit de sa victoire sur le poste de la rue Grenette était déjà arrivé dans le faubourg.

Qui était J.C. Romand, l'auteur de la devise : Vivre en travaillant ou mourir en combattant ?

*« Je fus reçu par des acclamations et des transports inexprimables. On me louait de mon courage, on me félicitait sur mon adresse et des cris de Vive Romand sortirent même de plusieurs bouches. »*

S'il ressent un sentiment de joie et d'orgueil, il n'en demeure pas moins très réaliste : *« Je n'aperçus rien, dans les sentiments du peuple, qui dût me faire penser qu'il appuierait de son concours les vues du parti républicain. Les ouvriers en soie avaient la victoire ; mais ils ne savaient déjà plus qu'en faire, et ils se croisaient les bras, regardant leur tâche comme finie. »*

- Les conséquences de la révolte -

Romand se rend alors à l'Hôtel de Ville occupé par les insurgés et c'est la déception pour ce républicain. *« L'autorité était entre les mains d'hommes que je connaissais pas. Quelques noms étaient arrivés à mes oreilles mais pas assez pour que je puisse dire : Voilà un homme qui sympathise d'idées avec moi. »*

Il va malgré tout essayer d'entrer en contact notamment avec ceux qui siégeaient dans ce qui était appelé à ce moment là, le gouvernement.

*« O douleur ! Ô déception cruelle ! »* Non seulement personne ne veut l'entendre mais on lui adresse des paroles blessantes. Il en tire le constat suivant : *« Les intrigants qui étaient parvenus aux degrés supérieurs de l'échelle sur le dos de malheureux tel que moi, repoussaient du pied jusqu'au dernier échelon ceux qui avaient versé leur sang pour le triomphe d'une cause dont l'égalité avait formé le drapeau. »*

C'est véritablement écœuré qu'il quitte la scène politique avec la ferme volonté de ne plus jamais reparaître.

Hélas pour Jean-Claude Romand ce n'était pas tout à fait terminé pour lui. En effet, dès l'entrée le 3 décembre de l'armée dans la ville de Lyon, les arrestations se multiplient.

Evidemment Romand s'attend à ce que la police vienne le chercher pour l'interroger et vraisemblablement l'emmener à la prison d'arrêt dite de Roanne. Malgré les conseils de ses proches il refuse de passer à l'étranger.

Tant et si bien qu'un jour du mois de janvier 1832, alors qu'il traversait l'Hôtel de Ville, un homme l'accoste qui paraît le connaître et lui demande s'il a retiré son livret. Livret qui permet de travailler. Romand qu'il l'a payé mais pas encore retiré répond qu'il va le faire incessamment. L'homme le quitte, parle au passage à trois individus et disparaît. L'un des trois hommes s'approche de Romand, l'invite à se rendre à l'invitation de M. Prat. Romand ignore qui est ce monsieur et refuse d'aller le voir. En fait il n'a pas le choix :

*« C'est le commissaire central et pas de rébellion, car on saurait vous contraindre »*  
Jean-Claude Romand comprend qu'il vient d'être arrêté.

Conférence

**Qui était J.C. Romand, l'auteur de la devise : Vivre en travaillant ou mourir en combattant ?**

Il est conduit après interrogatoire dans les caves de l'Hôtel de Ville. On le fouille, et on lui prend sa bourse et son portefeuille dans lequel se trouvait la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, ce qui ne vas pas arranger son affaires

Envoyé en prison, Romand détaille dans sa confession, ses rapports avec les autres prisonniers, les grandeurs et les faiblesses de chacun, les personnes rencontrées.

Par exemple : Granier, rédacteur et gérant du journal La Glaneuse dont le sous-titre est « *journal des salons et des théâtres* » mais qui dans un article daté du 21 novembre, écrit : « *A l'heure où nous écrivons, on s'égorge dans les rues, le sang fume sur le pavé. Nos sympathies, elles sont pour la plus nombreuse et la plus pauvre. Aujourd'hui et nous serons les défenseurs ; aujourd'hui et toujours nous revendiquerons pour elle les droits sacrés de la justice, de l'humanité...* »

Pour un journal de salons et de théâtre, c'est pas mal.

Pendant des dizaines de pages nous pouvons le suivre, à la prison de Montbrison, et bien sûr au tribunal de Riom où devaient s'ouvrir les assises devant lesquelles ils devaient comparaître.

Il ne passera devant ses juges que le 22 juin 1832, alors que déjà tous les inculpés, à l'exception de deux convaincus de vol d'argenterie dans la Maison Oriol, sont relaxés. Il est le dernier à passe et sera condamné à 5 ans de bague et à 2 ans de prison pour sa participation aux événements de novembre.

Et pour finir je vais vous lire les deux jugements qui pourraient faire l'objet d'une longue réflexion sur la justice... de l'époque .

